

Élections TPE

Du 22 mars au 6 avril 2021



Vos candidats aux élections TPE

FAITES VOTER

FO

IN**FO**-TPE.fr



Cher(e)s Camarades,

Les élections des « Très Petites Entreprises » dites TPE se déroulent jusqu'au 6 avril 2021. Elles concernent les entreprises ou associations de moins de 11 salariés.

Les secteurs appelés à voter sont les commerces alimentaire et non-alimentaire, le bâtiment, les assistantes maternelles, les cabinets médicaux, les pharmacies, hôtels, cafés, restaurants, service à la personne, etc.

À la suite de ces élections, nous serons appelés à participer à des commissions paritaires interprofessionnelles pour porter les revendications de ces salariés.

Élus CSE, délégués syndicaux, militants et adhérents, nous connaissons tous dans notre entourage, des salariés de ces secteurs.

*Nous devons nous mobiliser pour faire voter massivement FO car c'est **la représentativité de l'organisation qui est en jeu.***

Sandrine Guillard

Yann Couroussé